



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CISION – Capitale-Nationale et hebdos régionaux

Q26-006

Autoroutes 573 (Henri-IV) et 40 (Félix-Leclerc), entre l'autoroute 440 (Charest) et la route Sainte-Geneviève, à Québec et à L'Ancienne-Lorette

Travaux d'asphaltage à compter du 11 mai jusqu'à la fin juin

Québec, le 8 mai 2026. – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe la population que des travaux d'asphaltage des autoroutes 573/40 (Henri-IV/Félix-Leclerc), entre l'autoroute 440 (Charest) et la route Sainte-Geneviève, dans les deux directions, **débuteront dans la semaine du 11 mai et s'échelonnent jusqu'à la fin juin**. Ils entraîneront des entraves à la circulation.

Le Ministère autorisera l'élargissement des plages horaires d'intervention dans un secteur des travaux. Ainsi, certains jours, les entraves pourraient débuter plus tôt qu'à l'habitude. Cette mesure vise à accélérer l'avancement du chantier, afin d'en réduire la durée globale et, par conséquent, le nombre de jours d'entraves pour les usagers.

Les interventions visent à améliorer la sécurité et à offrir un confort de roulement optimal aux usagers, ainsi qu'à assurer la pérennité des infrastructures.

Entraves et gestion de la circulation

SEMAINE DU 11 MAI (TRAVAUX PRÉPARATOIRES)

Autoroute 573 (Henri-IV) dans les secteurs de la route Sainte-Geneviève et de la rue Jean-Marchand

- Fermeture d'une voie sur deux, de 9 h à 14 h 30 en direction nord et de 9 h 30 à 15 h en direction sud, du lundi au jeudi.

DU 18 MAI JUSQU'À LA FIN JUIN

Autoroutes 573 (Henri-IV) et 40 (Félix-Leclerc), entre l'autoroute 440 (Charest) et la route Sainte-Geneviève

- Fermetures de l'autoroute, une direction à la fois ; la circulation sera déviée sur la chaussée opposée ;
 - La limite de vitesse sera abaissée à 80 km/h dans la zone de travaux ;
- Les interventions seront réalisées le soir et la nuit afin de limiter les répercussions des entraves sur la circulation :
 - En direction nord, entre la rue Jean-Marchand et la route Sainte-Geneviève, les entraves débuteront entre 17 h 30 et 19 h 30 et se termineront à 5 h le lendemain ;
 - En direction nord, entre l'autoroute 440 (Charest) et la rue Jean-Marchand, les entraves débuteront entre 19 h et 21 h et se termineront à 5 h le lendemain ;
 - En direction sud, les entraves débuteront entre 19 h et 21 h et se termineront à 5 h le lendemain ;
- Au besoin, fermetures complètes de l'autoroute et de bretelles, de soir et de nuit entre 21 h et 5 h le lendemain ; les chemins de détour seront balisés par une signalisation temporaire ;
- Aucune entrave ne sera mise en place les vendredis et les samedis.

Des ralentissements et des épisodes de congestion sont à prévoir à l'heure de pointe du soir. Le Ministère recommande aux usagers de la route qui devront circuler dans le secteur de prévoir plus de temps pour se rendre à leur destination.

Les travaux pourraient être reportés, prolongés ou annulés en raison de conditions météorologiques défavorables ou de contraintes opérationnelles. Ainsi, il est recommandé, avant de prendre la route,

de consulter [Québec 511](#), un outil pratique pour planifier adéquatement ses déplacements, et de télécharger l'[application mobile Québec 511](#) pour activer les notifications.

Le Ministère remercie les usagers de la route pour leur collaboration.

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :

[Facebook](#)

[X](#)

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

– 30 –

Pour information :

Relations avec les médias
Direction générale des communications
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724